MÉMOIRES

Pour servir à l'éloge de M. ARNAULT DE NOBLEVILLE, *docteur en médecine, aggrégé au collége des médecins d'Orléans, associé-correspondant de la Société Royale de Médecine, ancien notable député à l'hôtel-de-ville d'Orléans, et ancien administrateur de l'hôtel-Dieu de la même ville;*

Par M. BEAUVAIS DE PRÉAU, docteur en médecine, et syndic du collége de Médecine d'Orléans.

LOUIS-DANIEL ARNAULT DE NOBLEVILLE, naquit le vingt-quatre décembre 1701, à Orléans, où son père, d'une famille honnête, originaire de la Rochelle, étoit à la tête d'une rafinerie de sucre. Le nom de sa mère étoit l'*Huillier*, famille ancienne et honorable d'Orléans. C'est dans cette ville qu'il passa sa première jeunesse, et il y étudia sous les Jésuites qui y tenoient le collége. Les études étoient excellentes alors chez ces religieux, et les progrès du disciple répondirent parfaitement aux instructions de ses maîtres. Son père cependant le destinoit au commerce, et à peine fut-il sorti du collége, qu'il l'envoya à Nantes pour en apprendre les élémens. Le jeune Arnault ne demeura qu'un an dans cette ville, et revint ensuite chez son père suivre l'état qu'il venoit d'embrasser. Il acheta peu d'années après, une charge chez le roi, qu'il a possédée pendant vingt ans. Le service qu'elle exigeoit, l'obligeoit d'aller tous les ans à Versailles. Il passoit par la capitale, et s'y arrêtoit toujours quelque tems. C'est dans ces différens voyages que son goût pour la physique et les mathématiques, auxquelles il s'étoit appliqué, par le conseil d'un de ses amis

(M. Jousse), et qu'il cultivoit depuis longtems sans négliger le commerce, prit tout à fait l'essor. La mort de son père le mit bientôt à portée de le satisfaire pleinement. Pour approfondir même les mathématiques avec plus d'avantage, il se mit en pension, à Paris, chez M. *Clairaut*, père du célèbre académicien de ce nom.

L'Etude de la physique le conduisit à celle de la chimie, dont il fit un premier cours en 1732, au jardin royal, sous M. *Lémery*. Il eut alors pour compagnons de cette étude, deux hommes devenus célèbres dans les différentes carrières qu'ils ont parcourues ; MM. *Du Hamel du Monceau*, de l'académie des Sciences, et *Jousse*, conseiller au baillage d'Orléans. Tous trois étoient liés de l'amitié la plus intime, et tous trois honorent la province de l'orléanois, qui les a vus naître. La botanique partagea aussi ses soins, et il trouva dans MM. *Bernard* et *Antoine de Jussieu*, des maîtres éclairés et des amis constans. Il n'avoit plus qu'un pas à faire pour se livrer à la médecine ; ses amis l'y déterminèrent d'autant plus aisément, que son inclination l'y portoit depuis longtems. Il se fixa pour quelques années à Paris, et alla entendre les leçons des *Astruc*, des *Ferrein*, et des autres grands maîtres qui professoient cette science dans la capitale. Les excellens principes qu'il se rendoit familiers à l'école de ces médecins éclairé, il alloit en faire l'application auprès du lit des malades. Il suivit assidument l'Hôtel-Dieu et surtout la Charité. Lorsqu'il se crut pourvu des connoissances nécessaires pour exercer la médecine, il alla prendre le bonnet de docteur à Rheims, vers l'année 1743. L'amour de

la patrie le rappeloit à Orléans. Il revint habiter au sein de sa famille et de ses amis, qu'il n'avoit jamais perdus de vue. Quoiquil ne fût résolu à pratiquer l'art de guérir qu'en faveur des pauvres et de quelques amis particuliers, il crut devoir se conformer à la loi qui porte que nul n'exercera la médecine dans Orléans, s'il n'est aggrégé au collége des médecins, et si il ne subit les épreuves d'usage. Il s'y soumit avec empressement, et fut reçu avec distinction le premier février 1744. La charge de médecin du roi dans cette ville vint à vaquer la même année ; M. Pajot, intendant de la Généralité d'Orléans, crut rendre service au public en forçant en quelque sorte M. Arnault qu'il honoroit de son estime et de son amitié, d'en accepter le brevet. Celui-ci ne put se refuser à cette marque de confiance. Ce fut dans ce moment qu'il conçut un projet bien glorieux pour sa mémoire et qu'il exécuta d'une manière digne de lui. Touché du malheureux état des pauvres presque toujours privés de conseils salutaires dans les maladies dont ils sont accablés, il résolut d'engager son Corps à imiter l'établissement formé depuis longtems par la Faculté de Médecine de Paris.

Je veux parler des consultations gratuites en faveur de cette classe infortunée, livrée aux travaux les plus pénibles et aux infirmités qui en sont la suite. Pour hâter cette opération bienfaisante qui pouvoit souffrir des difficultés, il acheta une maison qu'il destina à tenir les assemblées du collége et à donner les consultations. Il se joignit aux autres médecins aggrégés, pour solliciter auprès de S. A. S. Mgr. le

Duc d'Orléans, une gratification qui pût frayer aux dépenses nécessaires et indispensables ; et enfin de concert avec ses confrères, il publia en 1747, une Pharmacopée sous le titre de *Manuel des Dames de Charité, ou Formules de Médicamens faciles à préparer, etc.* ; et tous convinrent entre eux qu'elle serviroit de base à leurs ordonnances dans les consultations gratuites. Cet ouvrage, dont il y a déjà eu cinq éditions, est extrêmement répandu. On en connoît deux traductions, une en italien, sous le titre de *Medicina facile*, imprimé à Lucques en 1750 ; et l'autre en hollandois, par M. Perboom, qui l'a fait paroître en 1760. L'activité charitable de M. Arnault ne se borna pas là. Pour assurer d'avantage la durée de l'établissement dont il avoit été le plus ardent promoteur, il fit en 1751, une donation, entre vifs, au collége de Médecine, de la maison qui sert aux assemblées, à condition qu'on continueroit à perpétuité, de donner les consultations gratuites ; si-non, il en transmet de plein droit la propriété à l'hôpital général d'Orléans. Il ne faisoit pas sans-doute à ses confrères vivans l'injure de croire qu'ils seroient moins zélés que lui pour les pauvres, mais il vouloit seulement empêcher que dans des tems plus reculés, leurs successeurs ne se négligeassent sur un article qu'il regardoit, avec raison, comme très-important.

Cette même année où il venoit aussi de se montrer le bienfaiteur des pauvres et du collége de Médecine, il donna son *AEdologie*, *ou Traité du Rossignol.* Ce petit ouvrage fut le fruit de son goût pour l'animal qui en est le sujet, et de la connoissance que l'auteur fit d'un officier hollandois qui partageoit cette

inclination. Retenu prisonnier de guerre dans Orléans où il avoit été envoyé après la célèbre bataille de Fontenoy, cet officier se lia d'amitié avec M. Arnault, et lui communiqua la plûpart des recherches insérées dans son livre, qui a été traduit en hollandois et parut en 1759, à Amsterdam. M. Salerne, aggrégé au collége de Médecine d'Orléans et correspondant de l'académie royale des Sciences, dont les connoissances, dans l'histoire naturelle, étoient très-profondes, y eut aussi quelque part. M. Arnault qui depuis longtems lui étoit particulièrement attaché, l'associa à ses études et à ses projets. C'est aux travaux communs de ces deux amis que nous devons la *suite de la matière médicale* de M. Geoffroy, qui parut en 1756, en neuf volumes in-12. La mort avoit empêché le savant académicien d'achever le règne végétal, et il n'avoit point touché du tout au règne animal. Les regrets que ce vide avoit laissé aux curieux, ainsi que le dit M. de Fontenelle, ces deux médecins entreprirent de les faire cesser. Ils chargèrent de complèter l'ouvrage. Ils s'estimèrent assez pour se mettre en parallèle avec M. Geoffroy, et risquèrent, pour me servir de leurs expressions, une entreprise que la suite a montré n'avoir point été téméraire. L'envie de se rendre utiles au public leur fit surmonter la crainte de ne pas réussir, et le succès de leur ouvrage leur fit voir qu'elle auroit été mal fondée. La partie qui traite du règne animal, et dont l'illustre M. Lorry voulut bien faire la préface, a été surtout bien reçu des savans, et le suffrage du sublime auteur de l'Histoire Naturelle lui garantit celui de la postérité. M. Arnault, une fois entré dans la car-

rière de la composition, ne mit presque plus d'interruption dans ses travaux. La description des maladies de *Lommius*, ouvrage excellent dans son genre, avoit paru en français il y avoit bien des années. Mais la traduction, mal écrite, et dont le stile souvent obscur et embarrassé dégoûte à chaque pas le lecteur le plus avide de s'instruire, étoit tombé dans l'oubli qu'elle méritoit. Bien des causes y avoient concouru. Le traducteur, tout médecin qu'il étoit, sembloit n'avoir pas toujours entendu ou voulu entendre son auteur. On le voyoit avec peine prendre la liberté d'amplifier, de paraphraser son original, et substituer presque toujours ses propres idées à celles de Lommius. Les notes qu'il avoit ajoutées, étoient pour la plûpart en contradiction avec le texte, ou en affoiblissoient la vérité et l'énergie. Tout en un mot dans cette traduction indiquoit la nécessité d'en publier une nouvelle plus fidèle, plus exacte, plus claire, dégagée de tout fatras, et qui pût se faire lire avec quelqu'agrément. M. l'abbé le Mascrier, connu par plusieurs traductions, fut chargé par le libraire d'entreprendre celle-ci. Etranger aux objets qu'avoit traité l'auteur qu'il vouloit rendre en français, ce littérateur prit le sage parti d'avoir recours à un médecin éclairé. Il s'adressa à M. Arnault qui l'aida de ses conseils et revit la traduction entière sur l'original ; et c'est proprement à ce dernier que nous devons l'avantage de pouvoir lire le *Tableau des Maladies* dans notre langue. Il parut, in-12, en 1760. Ce travail fit naître à M. Arnault l'idée de compléter en quelque sorte une petite bibliothèque de médecine-pratique à l'usage des personnes qui se livrent au soin des pauvres, bibliothè-

que dont il avoit jeté les fondemens par le Manuel des Dames de Charité, qui s'étoit beaucoup augmenté sous sa plume, et dont il avoit procuré successivement plusieurs éditions. Il donna en conséquence en 1767, une *Description abrégée des Plantes usuelles*, et il y indiqua leurs vertus, leurs usages et leurs propriétés. Chaque plante y est décrite d'une manière claire et précise, et l'auteur a évité, autant qu'il a pu, les termes de botanique et de médecine qui auroient pu arrêter les lecteurs ordinaires, pour lesquels cet ouvrage est destiné.

Jusqu'ici M. Arnault ne sembloit avoir eu en vue dans presque toutes ses productions, que les pauvres pour lesquels il avoit à la vérité une prédilection particulière. Les derniers ouvrages dont nous venons de parler, étoient spécialement destinés à l'instruction des esprits bienfaisans, qui se dévouoient au service de ces malheureuses victimes de la misère. Bientôt il crut trouver un moyen de se rendre utile à l'humanité entière, en donnant des leçons aux médecins eux-mêmes. Il étoit assez riche de son propre fonds pour y puiser des connoissances avantageuses aux maîtres de l'art ; mais il n'écouta que sa modestie et sa reconnoissance. Il se méfia de ses forces et adopta les principes d'un savant célèbre par ses découvertes en anatomie, et qui, à la théorie la plus lumineuse, joignoit une pratique consommée. Je veux parler de M. Ferrein, sous lequel M. Arnault avoit étudié et qui étoit devenu dès ce moment son ami. Le cours de médecine-pratique qu'il dictoit depuis bien des années au collége royal, n'étoit connu que du petit nombre de ceux qui avoient été assez heureux pour l'entendre.

Jaloux en quelque sorte des lumières qu'ils avoient acquises en l'étudiant, les possesseurs de ce trésor littéraire, l'avoient concentré dans leur cabinet, et s'en réservoient exclusivement l'usage. M. Arnault le tira de cette obscurité et en enrichit la médecine.

Une observation raisonnée et fondée sur l'expérience et le bon sens, fait en général la base de cet ouvrage, dont les principes sont simples, sages, et faciles à réduire en pratique. Il y règne surtout une grande méthode, qui peut en faciliter l'étude même aux commençans. L'homme illustre, dont on répandoit ainsi les principes, reconnut cet ouvrage qui paroissoit sous son nom, et témoigna à l'éditeur ses remercîmens d'avoir exécuté ce que son âge avancé et ses nombreuses occupations lui avoient toujours fait remettre à un autre tems. La mort de M. Ferrein qui suivit de près l'impression de son cours de médecine, y eût mis pour jamais un obstacle invincible, si il n'eût été prévenu. Au reste, ne dissimulons point que cet ouvrage, quoique bien accueilli, n'a pas tout à fait répondu à l'idée qu'on avoit des talens de l'auteur et de l'éditeur. Il n'est pas totalement exempt de l'esprit de système auquel se sont livrés trop souvent les médecins modernes. Qui étoit cependant plus dans le cas de se garantir de cette contagion, si je peux parler ainsi, que M. Arnault ? Qui avoit mieux senti que lui, la nécessité de cette médecine d'observation qui a rendu les anciens si supérieurs à nous, dans l'exercice de leur art, et vers laquelle nous voyons la plus saine partie des praticiens de nos jours, revenir avec empressement?

Le but que se propose aujourd'hui la Société royale de Médecine, et qui fait l'objet principal de ses recher-

ches, ne lui avoit point échappé. On trouve dans le recueil des Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1744, un mémoire très-bien fait de M. Arnault, dans lequel il rend compte de l'état de l'air, de l'influence des saisons, et des maladies qui ont régné pendant une période de tems déterminée, mémoire qui a précédé et semble avoir servi de modèle à ceux que M. Malouin a publiés depuis par la même voie.

Tels sont les ouvrages du médecin respectable dont nous nous occupons. Naturellement laborieux, il quittoit rarement son cabinet, et à l'exception des pauvres de sa paroisse qu'il visitoit avec assiduité dans leurs infirmités, il n'alloit point en ville pour des malades, si ce n'est pour quelques amis particuliers, Sa maison étoit cependant ouverte à tout le monde et on venoit le consulter de toutes parts. Il partageoit les momens que la confiance publique lui laissoit libres, entre la prière et le travail. Sa piété étoit exemplaire, et sa charité sans bornes. Il partageoit tout l'excédent d'une dépense très-modérée pour sa personne, en faveur des pauvres. Seulement il s'étoit formé une bibliothèque assez nombreuse et bien choisie, surtout en livres de son art, mais que depuis longtems il n'augmentoit plus. Son délassement le plus ordinaire étoit la promenade et la culture de quelques plantes qu'il avoit rassemblées dans un vaste jardin, où il passoit toute la belle saison. Il y joignoit des conversations édifiantes ou instructives avec sa sœur, qui vivoit avec lui depuis bien des années et qui partageoit son zèle ardent et sa bienfaisance éclairée pour les pauvres. Il avoit beaucoup aimé la musique, et

s'étoit distingué par la facon supérieure dont il jouoit de la basse de viole, mais dans les derniers tems, il s'étoit presque totalement interdit cet instrument.

Le nombre de ses amis étoit borné. Il avoit renoncé à la société de ceux de sa jeunesse, dont les inclinations ne s'accordoient plus avec le genre de vie qu'il avoit embrassé. Il en conserva quelques-uns, qui, par leur amour pour les belles-lettres, se rapprochoient le plus de lui. Nous en avons nommé plusieurs, tous distingués par leurs vertus et leurs talens. Nous pouvons citer encore M. de la Sône, premier médecin de la reine et président de la Société royale de médecine; feu MM. de Louville, de l'Académie des Sciences; Beauvais l'aîné, de l'Académie de Cortone, et plusieurs autres non moins connus.

Un goût décidé pour la solitude sembloit écarter M. Arnault des places auxquelles l'appeloient ses grands talens; mais les distinctions vinrent le chercher dans sa retraite, et à plusieurs reprises, on le mit au nombre des citoyens choisis, destinés à veiller, avec le Corps Municipal, aux affaires communes de la ville. Le Bureau d'Administration de l'Hôtel-Dieu se l'associa également. Son amour pour ses compatriotes et son zèle connu pour les pauvres, l'engagèrent dans ces diverses occurrences, à vaincre sa répugnance naturelle pour tout ce qui pouvoit l'arracher à un loisir qu'il savoit si bien employer. Enfin, lorsque la Société royale de Médecine, lors de sa formation, lui envoya des lettres d'associé, il balança longtems entre ce qu'il devoit à la reconnoissance et ce que sa modestie exigeoit de lui. Il fit des démarches pour qu'on lui retirât ces lettres dont il se trouvoit extrême-

ment honoré, mais qu'il croyoit ne plus mériter : « mon âge, me disoit-il, et ma foible santé ne me per-« mettent plus de remplir les vues de la savante com-« pagnie qui veut m'associer à ses travaux ; je n'en « serois qu'un membre inutile ». Il oublioit donc alors que cette distinction étoit pour lui une récompense et non un encouragement. Il ne fut pas écouté dans sa demande, et la Société royale se l'est conservé.

M. Arnault n'étoit point un de ces génies sombres que domine un misantropique égoïsme, qui semblent ne renoncer à la société des autres, que pour s'occuper uniquement d'eux-mêmes, et ne se refusent aux empressemens qu'on leur témoigne, que pour les exciter d'avantage. Nous l'avons déjà dit, il aimoit à obliger et a cherché toute sa vie à se rendre utile. Il regardoit comme perdus tous les momens qu'il déroboit à ses importantes occupations ou à l'exercice de ses devoirs de religion. Sa conversation même portoit l'empreinte de son caractère sage et appliqué. Elle rouloit ordinairement sur des sujets intéressans qu'il développoit avoit goût et finesse. Il la semoit d'anecdotes curieuses qu'il racontoit d'une manière agréable ; une gaîté modérée et qui lui étoit naturelle, l'assaisonnoit souvent. La retraite dans laquelle il vivoit, les années qui s'accumuloient sur sa tête, n'avoient pu en altérer entièrement le germe.

Sa vie réglée et uniforme sembloit lui promettre une longue carrière. Sa santé, quoique délicate, paroissoit se soutenir, et au moment où nous étions le plus près de le perdre, tout nous portoit à ne pas craindre de le voir sitôt nous échapper. Tout à coup

il est frappé d'apoplexie le vingt-neuf février, 1778, durant la nuit. Des circonstances fâcheuses le privent pendant un long espace de tems de tout secours. Ceux qu'un art prudent et éclairé vint lui administrer ensuite, trop tardifs, deviennent infructueux. La nature s'y refuse. Le sentiment et la connoissance s'étoient perdus de bonne heure et ne reparurent plus; et il mourut le premier février à cinq heures du matin. M. Arnault expira doucement et sans effort, et comme un homme qui s'abandonne au sommeil. On ne remarqua à ce funeste moment nulle altération sur sa figure, et la sérénité étoit peinte dans ses traits.

M. Arnault étoit d'une taille médiocre, mais assez bien prise. Il avoit la physionomie fine et spirituelle, les yeux vifs, le maintien grave et posé, des manières polies et le ton le plus décent. Il a emporté en mourant, les regrets de tous ses concitoyens. Il a droit à l'estime de la postérité par ses vertus et ses ouvrages.

NOTE DE l'ÉDITEUR des Mémoires précédens, relatives à M. Beauvais de Préau, leur auteur.

On a déjà vu un Eloge de M. Arnault de Nobleville dans le second volume des OEuvres de M. Vicq-d'Azyr; mais les *Mémoires* que nous venons de publier, ne doicependant pas être regardés comme une répétition et comme un double emploi. S'il y a, comme on est obligé d'en convenir, beaucoup plus d'éloquence et surtout de cette éloquence qu'on appelle *académique*, dans les ouvrages composés par M. Vicq-d'Azyr, on trouvera du moins plus de détails et plus de faits, dans ces *Mémoires* qui ont été écrits et sans-doute lus dans quelque société littéraire d'Orléans, par M. Beauvais de Préau, collègue et ami de M. Arnault de Noble-

ville, que M. Vicq-d'Azyr appelle *Arnaud*, d'autant plus mal à propos, qu'il y avoit alors à Orléans un autre médecin que j'ai connu , et dont le nom s'écrivoit *Arnaud*, tandis que M. de Nobleville ne signoit jamais que *Arnault*. J'observerai ici que le ton qui règne dans ce que nous appelons *éloges académiques*, n'a presque point d'exemple dans l'antiquité, si ce n'est peut-être dans ce qu'on appelle *panégyriques*. Un sécrétaire d'académie est quelquefois forcé de parler d'hommes assez peu connus, et il se croit obligé de couvrir l'ingratitude de son sujet par des ornemens qui lui sont étrangers. Pour se conformer au titre général d'*éloges*, que doit porter le recueil de discours qu'il publiera , et pour répondre à la dignité de l'assemblée devant laquelle il les prononcera , il s'étudie à les faire ressortir par des portraits brillans, des lieux communs, des comparaisons, et enfin par toutes les ressources que fournit l'art oratoire. Je ne connois que M. de Boze , qui ayant à parler du trop célèbre père le Tellier, ait eu le courage de réduire presque tout son article à la copie de son extrait de baptême , et de son billet d'enterrement. Si quelques auteurs étoient en droit de donner à leurs ouvrages le titre pompeux d'*éloges*, c'étoit sans contredit les Cornélius Nepos , les Plutarque, etc., qui avoient à nous tracer le portrait des plus grands hommes de la Grèce et de Rome , ou plutôt de tout l'univers. Cependant ils se contentent d'intituler modestement leurs écrits : *Vies des hommes célèbres, etc.* Ils les louent par les faits, ce qui est la vraie manière de louer, et leur récit n'est interrompu, encore très-rarement, que par

des réflexions courtes, sages, et tirées du fonds du sujet. On objectera peut-être les préfaces de Salluste et de Tite-Live ; mais outre que plusieurs ne les ont regardées que comme de brillans hors-d'œuvres, on peut remarquer que ces morceaux sont rares, qu'il n'y en a qu'un à la tête de chaque histoire particulière, et qu'enfin on peut les détacher aisément du corps de l'ouvrage. Le stile académique a encore un autre défaut. Non-seulement on fait aux discours des additions peu nécessaires, qui ne servent pour ainsi-dire, que de parade et d'ornement, mais encore, on retranche souvent ce qui ne paroît pas assez noble, ou du moins ce qui n'auroit pas permis au panégyriste de développer tous ses talens et de faire briller son éloquence. Les éloges de Fontenelle sont connus et estimés de tout le monde. Je puis dire qu'après avoir lu en manuscrit les matériaux qu'on lui avoit fournis pour composer les éloges du père Malebranche, entre autres, et de M. de Valincourt, je suis encore très-convaincu que la publication de ces matériaux, tels qu'ils étoient, en supprimant quelques répétitions et quelques inutilités, auroit été plus utile au public et auroit fait connoître davantage ces deux illustres académiciens.

Ces réflexions suffiront peut-être pour nous justifier et pour engager nos lecteurs à faire un accueil favorable à cette *seconde vie* de M. Arnault de Nobleville. Il ne nous reste plus qu'à parler de l'auteur des *Mémoires* que nous venons de publier.

Charles-Nicolas Beauvais de Préau, aggrégé au collége des médecins d'Orléans, médecin de l'Hôtel-Dieu, et membre de la Société d'Agriculture de la

même ville, censeur royal, associé correspondant du collége royal de Médecine de Nancy, et de la Société royale de Médecine de Paris, naquit à Orléans, le premier août 1745, et mourut à Montpellier, au commencement de l'annee 1794, aprés avoir été député à l'Assemblée Législative, et à la Convention Nationale. On trouve dans la *France Littéraire* la liste de plusieurs ouvrages qu'il a publiés, tant sur la médecine, que sur l'histoire civile, littéraire et politique d'Orléans et de l'Orléanois, dont il s'occupoit peut-être encore plus que de ce qui concernoit son art. Tous ses papiers ont été vendus à Paris, au commencement de ce siècle. J'ai acquis tout ce qu'il avoit composé ou rassemblé sur l'histoire d'Orléans. Sa famille, originaire de Dunkerque, et qui s'étoit établie à Orléans vers la fin du dix-septième siècle, a produit un grand nombre de savans et d'artistes, parmi lesquels on doit distinguer 1°. Guillaume Beauvais, de l'académie de Cortone, habile dans la connoissance des médailles, et qui a publié sur cette matière des ouvrages très-estimés. Il étoit né à Dunkerque, en 1798, et il fit ses études à Orléans, où il mourut en 1773; 2°. Claude Beauvais de Préau, poète français, né aussi à Dunkerque, en 1701; 3°. Louis-Alexandre Beauvais, né à Orléans, en 1724, d'abord de l'oratoire, et ensuite professeur royal de grec, au collége de Dijon. Il étoit aussi poète, et il a laissé une traduction manuscrite de Pindare. Il étoit fils de Guillaume, dont Claude dont nous avons parlé, étoit le frère; 4°. Claude-Henri Beauvais de Préau, graveur et architecte, fils de Claude I, étoit né à Orléans, en 1752. L'hôtel général des Postes, rue Plâ-

trière, à Paris, a été bâti sur ses dessins et sous sa conduite. Il a gravé plusieurs suites de vases. M. Desmarets, inspecteur général des fonderies, lui fit obtenir une pension de quinze cens livres. Il mourut chez son bienfaiteur, au château de la Barollière, près Lyon, en 1766. J'ignore s'il étoit le père ou seulement l'oncle du médecin.

Nous ajouterons que dans plusieurs éditions du Manuel des Dames de la Charité, on a ajouté plusieurs remèdes tirés des Ephémérides d'Allemagne; et qu'il eût été à desirer qu'on eût été plus sévère pour le choix, et qu'on n'eût point admis plusieurs médicamens et plusieurs formules qui ont quelque chose de puéril, ou qui sentent le charlatan. M. Vicq-d'Azyr fait, avec raison, l'éloge d'un petit traité de la saignée que l'auteur joignit aux dernières éditions, où l'on a aussi corrigé quelques fautes que lui reproche M. Vicq-d'Azyr, comme de ne point définir les maladies, et de ne point spécifier les circonstances qui exigent tel remède plutôt que tel autre.

J. F. A. Y.